

Compte rendu de la séance du 01 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le premier mars, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Daniel BANCEL

Sont présents : Daniel BANCEL, Yves SEGOND, Michel CERTHOUX, Erwan Leconte, Elie Bellenger, Corinne MAGNE, Stéphane SEGALA

Représentés : Violaine Debelle par Yves Segond

Excuses :

Absents :

Secrétaire de séance : Erwan Leconte

Ordre du jour :

Adoption du compte rendu de la séance du 14 décembre 2021

Après lecture, le conseil municipal approuve à l'unanimité compte rendu de la séance du 14 décembre 2021

Ordre du jour :

Élection d'un adjoint au maire :

Daniel Bancel propose à l'ensemble du conseil municipal de faire glisser la liste des adjoints suite au décès d'Anne Lompech.

Il expose donc au conseil :

Yves Segond en 1er adjoint

Suite au vote le conseil municipal décide :

- de nommer **Yves SEGOND 1^{er} adjoint** à l'unanimité.

Il expose donc au conseil :

Michel Certhoux 2ème adjoint

Suite au vote le conseil municipal décide :

- de nommer **Michel CERTHOUX 2^{ème} adjoint** à l'unanimité.

Il explique au conseil municipal qu'il faut élire un 3^{ème} adjoint. En suivant l'ordre des élections des élus. Il s'agit de Stéphane Segala.

Le choix est d'autant plus motivé par l'implication de M. Ségala sur plusieurs dossiers communaux. Il est demandé au conseil municipal de délibérer :

Le conseil municipal décide :

- De nommer **Stéphane SEGALA 3^{ème} adjoint** avec 8 voix pour et 1 abstention.

Délégation du maire à l'adjoint :

Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article L. 2122-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'autorité Territoriale peut donner délégation de signature à ses adjoints dans les domaines définis par elle-même.

Monsieur le maire expose donc au Conseil Municipal qu'il convient en son absence et in fine en cas d'urgence, de déléguer sa signature au premier adjoint, Yves SEGOND, conformément à ledit article, sous sa surveillance et sa responsabilité :

- En matière d'administration générale : réception du courrier (recommandé avec accusé de réception par exemple, divers courriers urgents, ...)
- En matière d'Etat Civil : les différents actes d'Etat Civil, demandes diverses d'extraits d'actes par les administrés
- En matière d'urbanisme : pour l'établissement des différents documents d'urbanisme remis par le pétitionnaire en mairie

Après délibération, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de valider la proposition de Monsieur le Maire, dans un souci d'efficacité et de continuité.

Délégué au SIEAP De la Pescalerie :

Suite à la nouvelle élection des adjoints, il est proposé de choisir des nouveaux délégués pour représenter la commune au SIAEP de la Pescalerie.

Est proposé :

- Yves SEGOND titulaire
- Corinne MAGNE suppléante

Délégué au FDEL :

Suite à la nouvelle élection des adjoints, il est proposé de choisir des nouveaux délégués pour représenter la commune au FDEL 46

- Stéphane SEGALA, titulaire
- Nina COUSIN suppléante

Délégué au SIEAP du Bournac :

Suite à la nouvelle élection des adjoints, il est proposé de choisir des nouveaux délégués pour représenter la commune au SIAEP du Bournac.

- Corinne MAGNE titulaire

Vote du compte administratif 2021 et vote du Compte de gestion 2021

Présentation des comptes par Yves SEGOND maire-adjoint, délibérations et votes en l'absence du maire.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		35 173.01		63 337.38		98 510.39
Opérations exercice	30 572.44	49 813.50	86 901.78	112 482.82	117 474.22	162 296.32
Total	30 572.44	84 986.51	86 901.78	175 820.20	117 474.22	260 806.71

Résultat de clôture		54 414.07		88 918.42		143 332.49
Restes à réaliser	106 177.00				106 177.00	
Total cumulé	106 177.00	54 414.07		88 918.42	106 177.00	143 332.49
Résultat définitif	51 762.93			88 918.42		37 155.49

Le compte administratif et le compte de gestion sont validés à l'unanimité.

Vote de l'affectation de résultat 2021

Daniel Bancel propose de reporter :

- Section de fonctionnement 37 155.49€
- Section d'investissement :54 414 .07€

Soit au total : 91 569.56 €

L'affectation de résultat est validée à l'unanimité.

Débat d'orientation budgétaire :

Yves Segond soumet plusieurs idées : Le revêtement de la place serait à refaire.

La possibilité de créer une aire de jeux sur la vigne ? ou à l'arrière du cimetière ?

Corinne MAGNE propose de rénover le local pour le comité de chasse.

Demande de convivialité/ regroupement sur place, mairie, salle des fêtes ;

Daniel Bancel fait remarquer qu'il convient de distinguer deux types de dossiers :

- Ceux pour lesquels nous sollicitons des subventions de l'état (DETR), de la région, du département et éventuellement de la communauté européenne.

Les dossiers qui doivent être complètement finalisés en décembre de l'année (n-1) pour des subventions accordées à l'années (n).

- Ceux qui seront entièrement financés par la commune.

Dans le budget 2022 qui doit supporter le financement du reste à réaliser pour l'aire de repos et le presbytère il conviendrait de prévoir le financement de quelques travaux entièrement à la charge de la commune et de commencer à provisionner pour un dossier appelant des subventions et à programmer pour 2023 ou 2024.

Entretien de la voirie :

Plusieurs lieux à revoir :

Le revêtement de la place.

Certains travaux ont été et sont en cours :

Le chemin qui monte au relais a été refait jusqu'au virage incliné et dérasé.

Une rigole ainsi que le dérasement ont été fait.

Une rigole dans le chemin de Cuzal va être faite.

La compétence voirie est en partie au Grand Figeac

Le conseil souhaite prévoir une enveloppe conséquente pour la voirie à notre charge.

Actualisation du site internet :

Erwan Leconte expose au conseil municipal le travail réalisé, ainsi que celui restant sur le site internet afin de l'actualiser. Il faut mettre à jour plusieurs rubriques :

- Liste des projets
- Intégrer le PLUI
- Actualiser le cœur de village
- Mise à jour des photos
- Mise à jour derniers compte rendu du conseil
- Manifestations activité.
- tourisme
- Éco musée de Cuzal
- circuit de randonnée
- accès au site du parc
- actualité du SIVU

Plusieurs idées sont à travailler : Créer un guide du nouvel arrivant ? la vie pratique sur la commune ? déchetterie, artisans etc...

Fibre optique déploiement et adressage :

Le sénat et l'assemblée ont voté la loi 3DS, qui oblige toutes les communes à avoir un adressage avec une voie, un nom de voie et un numéro pour chaque résidence.

IL FAUT DONC FOURNIR UNE ADRESSE pour toutes les résidences.

Daniel Bancel explique au conseil avoir pointé sur le site « alliance » où se trouve les relais. Toutes les habitations de Sauliac doivent être à moins de 100m d'un branchement de fibre optique.

Daniel Bancel fait passer aux conseiller une liste, où plusieurs erreurs de pointage et de lieux ont été repérées.

Il y a la possibilité de passer par un prestataire (le SDAIL ou la Poste); cependant l'adressage est réalisable par le conseil municipal à moindre frais et dans de meilleurs délais.

Daniel propose de le faire avec l'ensemble du conseil. Le recensement a été fait avec la secrétaire.

Plusieurs points sont abordés : Adressage kilométrique ? Pair ou impair ?

Un Groupe de travail avec l'ensemble du conseil est constitué.